

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2016/37**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	32

L'An deux mille seize et le **mardi 26 avril à 20 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 19 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ, et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, BARRAQUE, TOUTU et MOULAT.

**Présent suppléant** : M. CAILLEAUX.

M. CASAUBON donne procuration à M. MARTIN  
M. BOUTONNET donne procuration à M. GOMEZ  
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

**Secrétaire de séance** : M. MASONNAVE

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – 1<sup>ère</sup> TRANCHE**

**RAPPORTEUR : FERNAND MARTIN, 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT**

Il est exposé aux membres du Conseil communautaires les différents dossiers de demande de subventions pour l'année 2016, présentés par les associations. La somme totale inscrite sur le BP 2016 s'élève à 130 623 €.

Il est proposé d'attribuer la première tranche répartie comme suit :

- Relais des Deux Gaves ..... **62 348 €**
- Mission Locale Jeunes des Territoires de Mourenx, Oloron, Orthez.... **13 275 €**
- Ecole de Musique de la Vallée d'Ossau ..... **26 000 €**
- Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine ..... **1 500 €**

Le rapport entendu,

Le conseil Communautaire, à l'unanimité.

**ATTRIBUE** et **VERSE** les subventions aux associations, comme indiqué ci-dessus,

**PRECISE** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016 de la Communauté de Communes,

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

REÇU

le 27 AVR. 2016

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE

Pour le Président,  
Jean-Paul CASAUBON

Et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président  
Fernand MARTIN

